



MAGAZINE L'AVIRON

CONVENTION ABONNEMENT AUTOMATIQUE

Je soussigné(e) :

Président(e) du club :

Je souhaite prendre un abonnement automatique pour tous les licenciés A de mon club.

Dès réception de cette convention à la FFSA, chaque licence saisie par le club sera couplée d'un abonnement pour 6 numéros au magazine l'Aviron.

Le tarif facturé sera de 14 € par abonnement.

Lors de la prise de chaque licence, j'autorise la F.F.S.A à débiter le compte du club du montant de l'abonnement sur le serveur licence.

Date : Signature :

Cachet du club :

A RENVOYER A LA FFSA : 17 boulevard de la Marne, 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Fax : 01 48 75 78 75



MAGAZINE L'AVIRON

CONVENTION ABONNEMENT COLLECTIF 2004

Je soussigné(e) :

Président(e) du club :

souhaite souscrire pour l'année 2004 un abonnement collectif au magazine l'aviron.

Le club s'engage à prendre au minimum 40 abonnements au cours de l'année 2004.

Le tarif, à compter du 1^{er} janvier 2004 (applicable rétroactivement à compter de cette date), est de 14 € par abonnement. Le décompte définitif sera effectué au 31 décembre 2004.

Les règlements sont débités du compte du club sur le serveur licence.

Date : Signature :

Cachet du club :

A RENVOYER A LA FFSA : 17 boulevard de la Marne, 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Fax : 01 48 75 78 75